

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 21 MAI 2015

Présents : Jacky Moulin, Daniel Podechard, Léonard Dillenschneider, Stéphanie Da Costa, Françoise Bosch, Philippe Héritier, Jean-Marc Page, Dominique Véret, Louis-Philippe Forey, Marie-Christine Leclercq, Pascale Gatti-Chevillon, Laurence Patru, Raymonde Joigneault

Excusés : Yves Chaudat

Secrétaire de séance : Stéphanie Da Costa

---

### DELIBERATIONS

#### **DELEGUES AUPRES DU SICECO**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne Mr Philippe Héritier en tant que délégué titulaire auprès du SICECO et Mr Léonard Dillenschneider en tant que délégué suppléant.

#### **LISTE PREPARATOIRE DE LA LISTE ANNUELLE DU JURY DE LA COUR D'ASSISES DE LA COTE D'OR**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, procède au tirage au sort de 2 personnes inscrites sur la liste électorale dans le cadre de la liste préparatoire de la liste annuelle du Jury de la Cour d'Assises de la Côte d'Or.

#### **LOCATION LOGEMENT COMMUNAL – Mr et Mme ALEXANT Raphaël et Coralie**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de louer l'appartement communal situé au 2<sup>e</sup> étage du bâtiment de la salle des fêtes à Mr et Mme Alexant à partir du 1<sup>er</sup> juin 2015 pour un loyer mensuel de 450€.

### FESTIVITES

**Fête de la Musique** : 3 chorales, soit 80 choristes offriront un concert à l'Eglise Sainte Anne à Corgoloin **le samedi 20 juin 2015 à partir de 17H30.**

**13 Juillet 2015** : en préparation – plus d'informations seront données ultérieurement

**Musique en Voûtes** : La journée du **samedi 12 septembre 2015** est d'ores et déjà retenue pour l'organisation et le déroulement du Festival « MUSIQUE EN VOUTES 2015 » sur notre commune. De plus amples informations seront diffusées prochainement.

### DIVERS

La redevance de concession Gaz 2015 sera mise en recouvrement pour un montant de 799.66€. Un point est fait sur la réalisation actuelle des travaux de rénovation de l'éclairage public par l'Entreprise Demongeot ainsi que nos travaux d'assainissement et de renforcement de nos canalisations d'eau.

Fin de la séance : 22H

